



COMMISSION SPÉCIALE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

**Mémoire présenté par le programme
Les Survivantes du Service de police de
la Ville de Montréal**

7 février 2020

Montréal 

Table des matières

Préambule	3
Contexte	3
Le programme Les Survivantes du Service de police de la Ville de Montréal	3
La situation particulière de Montréal en matière d'exploitation sexuelle	4
Constats et pistes de réflexion	4
La formation et la sensibilisation des acteurs	5
Les ateliers de sensibilisation et de formation	5
La formation et la sensibilisation des policiers	5
La formation et la sensibilisation des intervenants de première ligne	5
La présence d'une personne survivante dans les ateliers	6
Les critères, l'encadrement et le filet de sécurité	7
L'intervention auprès des victimes d'exploitation sexuelle	8
L'intervention individuelle	8
Le développement d'outils	9
Les clientèles vulnérables	9
Un modèle inspirant	10
Un programme efficient, qui a fait ses preuves	10
La collaboration dans tout son sens	11
Conclusion	12

Préambule

Le Service de police de la Ville de Montréal, plus particulièrement le programme Les Survivantes, tient à remercier tous les membres de la Commission spéciale pour leur ouverture à traiter de la problématique de l'exploitation sexuelle des mineurs et à prendre en considération les réalités et les pistes de réflexion qui lui seront exposées au cours des prochains mois.

L'intérêt porté à ce sujet nous permet de partager avec les Commissaires mais aussi avec la population en général l'expertise que nous avons pu développer auprès des personnes survivantes de l'exploitation sexuelle.

Nous sommes fiers de participer à cet effort pour trouver des solutions à l'exploitation sexuelle des jeunes. Ces solutions passent par une concertation des efforts des acteurs de différents milieux, tant institutionnels que communautaires, qui ont un rôle à jouer dans la prévention, l'intervention et la lutte à l'exploitation sexuelle. Il est central d'encourager le partage des connaissances, un arrimage des différents services et une action concertée afin de prévenir l'exploitation sexuelle et d'offrir du soutien approprié aux jeunes qui sont et ont été exploités sexuellement et aux personnes vulnérables à risque d'être exploitées.

Contexte

Le programme Les Survivantes du Service de police de la Ville de Montréal

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est le deuxième service de police municipal en importance au Canada et le huitième en Amérique du Nord. Il dessert l'ensemble de l'Île de Montréal, soit un territoire d'une superficie de 496 km², où habitaient, en 2016¹, tout près de deux millions de Montréalais. Environ 6 000 employés civils et policiers travaillent ensemble et collaborent avec de nombreux partenaires locaux, provinciaux et internationaux pour répondre aux besoins des Montréalais en matière de sécurité.

Le SPVM a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et combattre le crime et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur (articles 48 et 69 de la *Loi sur la police*, L.R.Q. c. P-13.1). Il relève des élus municipaux qui en déterminent les effectifs, mais dont l'organisation est conjointement approuvée par le conseil d'agglomération et le ministre de la Sécurité publique sur la base des plans d'organisation policière qui lui sont soumis. Il est régi par la *Loi sur la police* et doit fournir un niveau de service 5, tel que désigné par le gouvernement dans le *Règlement sur les services policiers*.

Le modèle de police adopté par le Service, la police de quartier, s'inspire des principes de la police communautaire et situe les citoyens au cœur de son organisation.

Le programme Les Survivantes s'intègre dans la Section de l'exploitation sexuelle, au Service des enquêtes criminelles du SPVM. Il compte 3 policières, qui travaillent dans un esprit d'appui mutuel avec les policiers dédiés aux enquêtes d'exploitation sexuelle. Leur travail est aussi appuyé par un professionnel civil.

¹Dernier profil du recensement de Statistique Canada.

Le programme a pour mandat la prévention, la sensibilisation et l'intervention à la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Par le biais de ce programme, des milliers de policiers et d'intervenants de première ligne ont été sensibilisés aux réalités de l'exploitation sexuelle. Ce programme a également contribué à supporter des centaines de victimes pour qui la judiciarisation n'était pas une voie qu'elles souhaitaient emprunter.

Le programme Les Survivantes a su évoluer au cours des dix dernières années et est devenu une partie indissociable de la compréhension et de l'intervention policière auprès des personnes victimes d'exploitation sexuelle.

La situation particulière de Montréal en matière d'exploitation sexuelle

Montréal est une ville vivante, actuelle, qui présente de multiples facettes. Centre culturel incontournable aux divers événements pour de nombreuses personnes à travers le monde, Montréal demeure une plaque tournante de plusieurs activités criminelles.

Le SPVM reçoit chaque année de nombreux appels pour des individus soupçonnés d'être des proxénètes mais aussi pour des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Une attention soutenue doit être portée à cette réalité, puisque les victimes d'exploitation sexuelle sont particulièrement stigmatisées et vulnérables.

Le Ministère de la Justice du Canada² mentionne dans un document d'information que les populations vulnérables sont les plus à risque d'être victimes d'exploitation, « notamment les femmes, les enfants et les jeunes moins avantagés sur le plan socioéconomique, les personnes d'origine autochtone, les membres de la communauté des LGBTQ2S+, les fugueurs, les jeunes résidant dans un foyer d'accueil, les migrants et les nouveaux immigrants ».

La réalité particulière de l'exploitation sexuelle à Montréal est directement liée à sa diversité et à son caractère cosmopolite. Le SPVM a pu acquérir une expérience déterminante auprès de divers groupes de personnes victimes d'exploitation sexuelle et poursuit ses efforts pour les rejoindre. Nous estimons que l'expérience que nous avons cumulée dans ce contexte urbain et au contact de victimes issues de différents milieux et parcours peut certainement mettre en lumière les défis liés à l'intervention auprès des personnes survivantes de l'exploitation sexuelle ainsi que les enjeux qui y sont liés et, nous l'espérons, jouer un rôle dans l'adéquation des diverses initiatives proposées pour la contrer.

Constats et pistes de réflexion

Nous présenterons dans cette section les deux principaux volets du programme Les Survivantes. Ces deux volets sont intimement reliés et se révèlent une manière éprouvée de travailler à une compréhension plus étendue et une meilleure intervention en matière d'exploitation sexuelle.

² Ministère de la Justice du Canada (2017). *Lutter contre la traite de personnes et aider les victimes*, Ottawa, [en ligne] https://www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2017/02/lutter_contre_latraitedepersonnesetaiderlesvictimes.html (consulté le 15 janvier 2019).

La formation et la sensibilisation des acteurs

Le premier volet du programme Les Survivantes est constitué de la formation et de la sensibilisation des acteurs principaux en matière de lutte à l'exploitation sexuelle. Ces ateliers sont non seulement riches en contenu pour favoriser les apprentissages en la matière, mais s'appuient sur une démythification de l'exploitation par le témoignage de celles qui l'ont vécue: les personnes survivantes.

Les ateliers de sensibilisation et de formation

La formation et la sensibilisation des policiers

Des suites de consultations au SPVM, il y a de cela une dizaine d'années, est ressorti que le niveau de connaissances des policiers sur le phénomène de la traite à des fins d'exploitation sexuelle variait d'un individu à l'autre. Il n'existait pas d'orientation claire sur les façons d'intervenir auprès des victimes ce qui engendrait un manque de cohérence dans les modes d'interventions auprès de ces personnes.

Des ateliers de sensibilisation et de formation des policiers ont été élaborés. Ces ateliers contiennent plusieurs informations permettant de parfaire les connaissances de ces derniers quant à la prévalence de l'exploitation sexuelle, le recrutement, les formes d'exploitation, en plus d'aborder les meilleures façons d'intervenir auprès des personnes qui en sont victimes et les ressources qui peuvent leur venir en aide. Les ateliers sont donnés par des policiers, qui peuvent partager leur propre expérience, et prévoient la présence d'une personne survivante.

Comme d'autres organisations, le SPVM fait face à un renouvellement de ses troupes. Cette réalité amène la nécessité de former en continu les policiers afin qu'ils soient bien au fait de l'exploitation sexuelle, et ainsi déconstruire certaines idées préconçues envers les personnes exploitées.

La formation et la sensibilisation des intervenants de première ligne

Outre les policiers, des intervenants de première ligne des milieux de la justice, de l'éducation, de la santé et des services sociaux reçoivent eux aussi de la formation et de la sensibilisation.

Tout comme pour les formations s'adressant aux policiers, l'intégration de différents experts est souvent appréciée. Par exemple, l'intégration de survivants, les présentations réalisées conjointement avec des intervenants des centres jeunesse participants au projet Sphères³, des travailleurs de rue d'En Marge 12-17 ou encore avec des médecins ou professionnels de la santé du *Steinberg Centre for simulation and interactive – McGill University* sont tous des moyens d'adapter le contenu afin de faire ressortir les éléments essentiels, permettant une meilleure compréhension de toutes les facettes de l'exploitation sexuelle. De plus, la présence policière

³ SPHÈRES est un projet concerté regroupant différents intervenants communautaires et du milieu de la santé, visant à venir en aide aux personnes exploitées sexuellement. Le projet s'adresse aux jeunes Montréalais, filles et garçons, âgés de 12 à 24 ans, et souhaite mettre en place un filet de sécurité auprès de ces jeunes en travaillant en collaboration avec la famille, le milieu communautaire et institutionnel pour favoriser la continuité des soins et des services notamment durant le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

durant ces activités de sensibilisation permet d'apporter de l'information sur l'aspect légal des procédures d'intervention auprès des victimes d'exploitation sexuelle et de répondre aux questions et inquiétudes qui pourraient être soulevées.

De manière générale, les ateliers de sensibilisation à d'autres intervenants nous permettent de rejoindre autrement qu'uniquement par l'intervention policière, les victimes d'exploitation sexuelle. Par exemple, la sensibilisation des étudiants et des intervenants en santé par le biais des ateliers des Survivantes fait clairement une différence dans le dépistage des situations d'exploitation. Il demeure que le SPVM fait face à une certaine limite dans sa capacité à multiplier ces ateliers, qui sont en grande demande.

À ce jour, plus de 10 000 policiers et intervenants ont été rencontrés dans le cadre de séances d'information.

[La présence d'une personne survivante dans les ateliers](#)

Les premiers efforts pour former et sensibiliser davantage les policiers à l'exploitation sexuelle et à ses multiples dimensions, de manière à mieux orienter leur approche et leurs interventions, ont vite mis en lumière la pertinence du témoignage d'une victime d'exploitation pour démystifier cette réalité.

Lors des ateliers de sensibilisation, la personne survivante témoigne de son expérience, et touche deux plans : tout d'abord, elle démystifie l'exploitation et son histoire de vie, pour l'ensemble des intervenants; ensuite, elle effectue un retour d'expérience à différents moments de son parcours, avant, pendant et après l'exploitation, et jette un regard sur ses contacts et échanges directs avec les différents intervenants. Ces deux perspectives s'avèrent essentielles à la compréhension de la problématique mais aussi des enjeux soulevés par les interventions plus ou moins appropriées qui ont cours au sein des différentes institutions et groupes prodiguant des services.

Pour l'intervention policière, en particulier, l'intégration de survivants dans le cadre des formations permet aux policiers de porter un regard sur leurs perceptions et leur manière d'intervenir, et de tisser des liens communs avec cette personne, ce qui aura un impact sur leurs interactions avec la clientèle par la suite. La variété des profils des personnes survivantes, provenant toutes de milieux différents, d'origines culturelles variées et de genres différents offre un regard pluriel sur la problématique et ses réalités.

Nous souhaitons faire ici une courte mise en garde : il a été porté rapidement à notre attention, par des experts de divers milieux, que le témoignage de personnes survivantes ne constitue pas le moyen le plus approprié pour sensibiliser les jeunes à l'exploitation sexuelle. Les jeunes peuvent être impressionnables et influençables; ils peuvent avoir tendance à accorder une importance démesurée à certains aspects du parcours des survivants, qui leur apparaissent séduisants et accrocheurs, et négliger les risques et les impacts négatifs de la victimisation ou s'en croire, à tort, protégés (ça ne m'arriverait pas, à moi). Il s'avère plus pertinent de supporter et mettre en place

les initiatives en prévention primaire et secondaire qui ont pour but de sensibiliser les jeunes avec un contenu adapté au groupe d'âge et diffusé par les professionnels experts⁴.

Les critères, l'encadrement et le filet de sécurité

À la suite de certaines enquêtes en proxénétisme, des jeunes femmes survivantes de l'exploitation sexuelle ont fait part de leur désir de s'impliquer et d'aider d'autres victimes à se sortir de l'exploitation. Ces Survivantes⁵ se sont montrées enclines à partager leur expérience personnelle et leur vécu dans le marché du sexe dans le but de sensibiliser les divers intervenants et aider les personnes vulnérables à reconnaître la situation d'exploitation dans laquelle elles se trouvent.

Cette implication n'est pas pour toutes les personnes. Un processus rigoureux est entamé avec chaque personne qui est intéressée à s'impliquer, dans lequel est abordé avec la personne survivante ce que comporte cette implication. Une entente de collaboration est établie avec chacune, afin d'établir les règles et les responsabilités de chacune des parties. Cette entente prévoit les rôles, les contraintes, les limites et les responsabilités du personnel du SPVM, ainsi que celle des Survivantes. Ces dernières doivent avoir un projet de vie autre que celui d'être survivante afin d'éviter qu'elles se définissent uniquement comme ancienne victime. Elles ont là l'occasion de développer de nouvelles compétences professionnelles. Lors des ateliers, les policières du programme supportent la personne survivante, assurent un discours adéquat et peuvent répondre aux questions plus pointues se rapportant par exemple aux enquêtes ou aux procédures judiciaires.

Il est tout aussi important, dans cette collaboration avec une personne survivante, d'assurer le bien-être de cette dernière et la saine capacité à poursuivre son implication dans le programme. Les agentes de concertation du programme portent une attention particulière à comment se fait le partage de l'expérience de vie de la Survivante, que ce soit lors d'un atelier de sensibilisation ou lors de rencontres individuelles, avec des personnes vulnérables ou les victimes d'exploitation sexuelle. Il est important d'assurer une certaine confidentialité et ne pas faire étalage sur la place publique de beaucoup de détails; la personne survivante peut avoir envie de partager beaucoup d'éléments à ce moment-ci, mais sa réalité peut évoluer, et mieux vaut garder une certaine réserve, notamment pour des aspects de sécurité.

Notons, en dernier lieu, que les ateliers de sensibilisation du programme Les Survivantes, intégrant le témoignage d'un ou d'une survivante contribuent directement à déstigmatiser les personnes victimes d'exploitation sexuelle.

⁴ De bons exemples sont les ateliers éducatifs diffusés dans les écoles par les sexologues de L'Anonyme, et les ateliers de prévention et groupes de leadership pour les jeunes Mohawks offerts par KCP à Kanasatake. Ces groupes permettent de promouvoir des jeunes positifs prenant part à des initiatives positives dans leur communauté, qui deviennent des pairs aidants auprès des plus jeunes.

⁵ Nous utilisons la majuscule pour désigner les personnes, parmi les survivantes de l'exploitation sexuelle, qui ont fait le choix de s'impliquer dans le programme et qui participent aux ateliers de sensibilisation et/ou aux rencontres individuelles. Au tout début, il s'agissait de jeunes femmes; nous avons ici fait le choix du nom féminin, bien que le programme inclue désormais aussi des personnes d'autres genres.

L'intervention auprès des victimes d'exploitation sexuelle

Le programme Les Survivantes, outre la portion dédiée à la sensibilisation d'intervenants de tous les horizons, intervient directement auprès des victimes lorsqu'un dossier d'enquête semble mener à l'impasse. Les agentes liées au programme apportent soutien et écoute aux personnes vulnérables, aux victimes de l'exploitation sexuelle et à leurs proches.

Les victimes d'exploitation sexuelle n'ont pas uniquement besoin de soutien, d'écoute et d'accompagnement. Elles ont aussi besoin que leur sécurité soit assurée alors qu'elles tentent de se soustraire de l'emprise de leurs agresseurs.

L'intervention individuelle

Des rencontres de soutien et d'accompagnement sont effectuées de façon individuelle auprès de personnes exploitées sexuellement ou à risque de le devenir, peu importe l'âge. Lors de ces rencontres, ces personnes peuvent échanger en toute liberté et confidentialité avec une Survivante, accompagnée des policières du programme et d'un intervenant social.

La Survivante ne prend pas le rôle d'un intervenant social lors de ces rencontres individuelles. Elle agit plutôt comme pair auprès de la personne, partie prenante d'une intervention concertée entre différents professionnels qui seront présents pour accompagner la victime d'exploitation, après sa participation.

Les rencontres individuelles visent à encourager un processus de réflexion et la prise de conscience des victimes et des personnes vulnérables des dangers et des conséquences reliés à l'exploitation sexuelle; à encourager les victimes à briser le silence et à faire connaître les ressources qui peuvent les aider à se sortir de leur situation d'exploitation et finalement; à assurer un suivi et l'accompagnement des victimes et de leur entourage tout au long du processus.

Le but poursuivi par la rencontre individuelle n'est pas le dépôt d'une plainte contre l'agresseur. Les victimes d'exploitation sexuelle peuvent ne pas être prêtes à tout ce que comporte et accompagne cette voie. Il demeure important d'être présent dès le début du processus de réflexion de la victime et de respecter son rythme et son propre cheminement. Un plan de sécurité est établi avec la victime et son entourage afin de minimiser les risques auxquels elle s'expose.

Des rencontres de soutien et d'accompagnement sont aussi offertes aux parents ou à des membres de la famille des personnes vulnérables⁶. Ces rencontres proposent du soutien ou des conseils aux personnes dont un proche serait en situation d'exploitation. Fortes de leur expérience auprès des victimes, les policières peuvent conseiller les proches sur les meilleures façons d'intervenir ou de communiquer avec la personne exploitée afin d'augmenter les chances de sortie de la situation d'exploitation.

À ce jour, près de 200 personnes à risque ou victimes d'exploitation sexuelle ont été rencontrées individuellement dans le cadre du programme, ainsi que des membres de leur entourage.

⁶ Nous comptons sur le soutien d'organismes communautaires et institutionnels offrant des groupes de soutien au parent tel que En Marge 12-17 et CAVAC.

Le développement d'outils

Dans le cadre du programme Les Survivantes, des outils pédagogiques ont été créés. Le livre « *Pour l'amour de mon pimp...* », paru en 2015, s'adresse autant aux victimes potentielles qu'à celles qui veulent s'en sortir, à leurs familles, mais aussi aux témoins d'exploitation, aux intervenants, aux policiers et au grand public. Il offre des témoignages de survivantes ayant vécu de l'exploitation sexuelle, de parents de ces jeunes filles et de différents intervenants. Il apporte des pistes de solution et de réflexion sur la problématique. Cet outil a été suivi par le livre « *Mon ami... Mon agresseur* », paru en 2019 et qui lève le voile sur les facteurs à la source de l'exploitation sexuelle chez les personnes inuites et issues des Premières nations. L'ouvrage souligne l'importance d'agir avec humanité et de concert avec les communautés autochtones pour contrer l'exploitation sexuelle.

Le succès de tels outils s'appuie sur la sensibilité du propos à l'égard des personnes qui ont vécu de l'exploitation sexuelle. La validation du contenu par les experts de contenu s'avère capitale. D'autres outils, adaptés à d'autres groupes vulnérables, mériteraient d'être développés afin de rejoindre ces personnes et lutter contre l'exploitation sexuelle.

Recommandation :

1. Appuyer le développement d'outils adaptés à la prévention, à l'intervention et à la lutte à l'exploitation sexuelle tenant compte de la réalité des personnes vulnérables à l'exploitation.

Les clientèles vulnérables

Les dossiers traités par les enquêteurs révèlent souvent une ou des vulnérabilités chez les victimes. Il est observé que les proxénètes et les clients-abuseurs, en plus de profiter du jeune âge de leurs victimes, exploitent aussi les carences amoureuses, les situations familiales difficiles, les personnes qui sont en situation de fugue ou encore les personnes qui appartiennent à une minorité culturelle ou les personnes s'identifiant aux groupes LGBTQ2S+⁷.

Au cours des dernières années, le SPVM, avec les agentes du programme Les Survivantes, s'est intéressé plus particulièrement à l'exploitation sexuelle des personnes issues des communautés autochtones. Ces dernières participent au comité de travail de prévention en matière d'exploitation sexuelle pour les personnes autochtones en centre urbain et elles ont mis en place un volet autochtone au programme, qui compte maintenant 3 survivant(e)s autochtones.

Différents facteurs sociaux, juridiques, économiques et historiques peuvent expliquer la prévalence des membres des communautés autochtones exploités sexuellement. Plusieurs facteurs parmi ceux-ci poussent d'ailleurs les Autochtones à quitter leur communauté à la recherche de meilleures conditions de vie en milieu urbain. Lorsqu'ils arrivent en milieu urbain, comme l'ont constaté les agentes du programme, plusieurs souffrent d'isolement et de racisme.

⁷ Nous avons opté pour la définition employée par Jeunesse J'écoute, et présentée sur le site <https://jeunessejecoute.ca/information/lgbtq2s-ca-veut-dire/>, consulté le 5 novembre 2019.

Il arrive qu'ils développent en conséquence une faible estime de soi, ce qui peut, entre autres, les rendre plus vulnérables à l'exploitation sexuelle.

Les agentes du programme ont remarqué que les personnes victimes d'exploitation sexuelle issues des communautés autochtones sont confrontées à un manque d'accès aux services et au soutien continu et cohérent tant au plan institutionnel que communautaire. Cette réalité est souvent liée au facteur géographique, lorsqu'elles sont issues de communautés éloignées, ou au fait qu'elles sont en mouvance, à la suite de difficulté à se trouver un toit.

L'exploitation sexuelle des garçons intéresse également le SPVM, dans l'optique de leur offrir un soutien et un accompagnement adapté à leur situation d'exploitation. Les liens développés par les agentes du programme Les Survivantes avec les intervenants du milieu permettent d'apprendre que l'exploitation sexuelle des garçons se déroule dans un tout autre ordre que celle des jeunes filles, en ce sens que les jeunes garçons exploités sexuellement ont souvent vécu une victimisation antérieure à l'exploitation. Les garçons sont plus souvent en détresse au plan monétaire; ils visent ainsi à assurer leur survie et poursuivre leur consommation de drogues.

D'autre part, dans une logique de rejoindre de **nouvelles clientèles** telles les groupes **LGBTQ2S+**, nous croyons nécessaire de développer des outils et de les intégrer à la formation, afin de leur offrir un soutien et un accompagnement adapté à leur situation d'exploitation.

Recommandation :

2. Financer les initiatives visant l'intervention et la prévention auprès des personnes issues des minorités culturelles, des garçons, des hommes et des personnes appartenant aux groupes LGBTQ2S+, tout en maintenant l'offre de services actuelle en matière de prévention et d'intervention en exploitation sexuelle.

Un modèle inspirant

Le SPVM a démontré son expertise en matière de lutte à l'exploitation sexuelle depuis plus de vingt ans. Fort des contacts avec les victimes d'exploitation sexuelle, les policiers ont pu identifier un besoin du côté des victimes qui ne souhaitent pas porter plainte, de contribuer à assurer leur sécurité et leur bien-être et leur offrir du soutien. Cette expertise dans l'intervention auprès des personnes Survivantes est riche d'enseignements, qui peuvent inspirer une approche plus globale auprès d'elles, au Québec.

Un programme efficient, qui a fait ses preuves

Le programme Les Survivantes cumule dix ans d'expérience auprès des victimes d'exploitation sexuelle. Son apport est indéniable et il a fait ses preuves, notamment auprès de multiples partenaires et intervenants des différents milieux concernés par la problématique.

Afin de favoriser une meilleure intervention des corps policiers à travers la province, nous estimons que plusieurs des initiatives et des programmes de prévention existants, dont le programme Les Survivantes, mais aussi d'autres, devraient être déployés et mis en œuvre dans d'autres corps policiers. Plus encore, il serait judicieux d'étudier plus attentivement ces différentes initiatives prometteuses, qui pourraient servir de modèles, et développer un

programme provincial efficient, adapté et cohérent en prévention et en intervention en matière d'exploitation sexuelle. Les différents éléments composant le programme Les Survivantes, exposés plus haut, mettent en évidence l'importance, avant de proposer un modèle provincial, de travailler à en définir l'arrimage, ainsi que les balises.

Recommandation :

3. Développer un programme provincial de prévention de l'exploitation sexuelle auprès des policiers et des intervenants, en s'inspirant du modèle proposé par le programme Les Survivantes, ainsi que d'autres programmes de détection et de prévention de l'exploitation sexuelle novateurs, et ce afin d'uniformiser les services tout en tenant compte des bonnes pratiques déjà en place dans les différentes régions.

Il y a tout à gagner dans la multiplication des ateliers de sensibilisation auprès des policiers, puisque cette sensibilisation assure une certaine uniformité dans les interventions et permet de tabler sur une plus grande ouverture à différentes réalités sociales et culturelles. Certains dévoilements, ou une intervention en matière d'exploitation sexuelle, peuvent avoir des impacts sur le facteur d'exclusion ou encore sur le plan de la sécurité pour une personne victime, en relation avec le contexte culturel (ex : jeune victime dont les parents réagissent très mal, ce qui peut entraîner le rejet ou encore des dangers pour l'intégrité physique). La sensibilisation et la formation permet aux policiers de mieux connaître les différentes ressources et de prendre conscience de l'importance de travailler en partenariat.

Finalement, la création d'outils et l'accessibilité à des formations pertinentes à la compréhension des différentes composantes qui ont trait à l'exploitation sexuelle (ex : formation en santé mentale, notamment sur le trouble de personnalité limite, le traitement du trauma et les colloques en sécurité publique ou en prévention) devraient être renforcées. Ces moyens d'éducation et de sensibilisation permettraient d'apprendre et d'échanger sur les meilleures pratiques ainsi que favoriser les liens avec de multiples acteurs de différents horizons, pouvant contribuer à l'optimisation des façons de faire, notamment en milieu policier.

Recommandation :

4. Soutenir le développement d'outils adaptés aux nouvelles clientèles et l'accessibilité à des formations permettant la diffusion et l'uniformisation des pratiques d'intervention en exploitation sexuelle.

La collaboration dans tout son sens

L'expérience acquise auprès des personnes survivantes, qui démontrent une très grande résilience, nous permet aujourd'hui de jeter un regard éclairé sur leurs besoins et les initiatives de toutes les parties prenantes qui méritent d'être encouragées, au-delà de la seule action policière, dans une action concertée contre l'exploitation sexuelle.

Le programme Les Survivantes n'œuvre pas en vase clos; il s'inscrit en complémentarité du travail effectué par l'équipe d'enquêteurs. Le programme a été établi avec les années de nombreux

partenariats, tant du côté du milieu communautaire qu'institutionnel. Il s'agit d'une condition gagnante dans toute initiative visant à prévenir, intervenir et contrer l'exploitation sexuelle.

Le programme Les Survivantes participe activement au Comité Sphères, ainsi qu'au comité en prévention d'exploitation sexuelle autochtone en centre urbain. Cette participation à des comités cliniques permet de mieux comprendre les rôles et réalités de chacun, les champs d'intervention, en plus d'augmenter la capacité d'offrir des corridors de services aux victimes et aux familles. Cela permet de maximiser l'efficacité des interventions tout en respectant les champs d'expertise de chacun. La mise en place d'un espace de partage où les organismes et ressources échangent de l'information dans le respect des rôles et responsabilités de chacun et de leur cadre légal respectifs, devrait être encouragée, afin d'échanger plus librement avec les divers partenaires et favoriser le réseautage.

Recommandation :

5. Encourager la participation et la mise en place de comités cliniques basés sur l'intervention multidisciplinaire avec différents professionnels œuvrant auprès de la clientèle.

Conclusion

L'exploitation sexuelle des mineurs est un crime contre la personne qui a de lourdes conséquences pour les victimes et leurs proches. Montréal, métropole du Québec, est particulièrement touchée par l'exploitation sexuelle. Cette exploitation doit cesser afin de permettre que les jeunes puissent vivre une vie exempte de situations d'abus et de violence et devenir les adultes de demain.